

Négociations salariales 2021 – 2022

L'encadrement une nouvelle fois oublié !



Vous venez de prendre connaissance des propositions de la direction SNCF dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), pour les augmentations des rémunérations par l'intermédiaire du temps réel distribué le 18 novembre 2021 !

Sans commenter les mesures proposées par la direction SNCF par tranches de rémunérations maximum, nous dénonçons une nouvelle fois la mise à l'écart d'une partie de l'encadrement de la prime de pouvoir d'achat comme si les salariés de l'encadrement n'étaient pas victime non plus, de la hausse du coût de la vie !

Est-ce que l'inflation ne concerne pas l'encadrement ?

Malheureusement la direction de la SNCF agit par mimétisme du gouvernement qui réduit, dès qu'un accord est négocié, la part dévolue des agents de l'encadrement.

Vous avez pu le constater dans le dernier décret d'application de la convention de la branche du transport ferroviaire avec la prime d'ancienneté qui a été purement et simplement supprimée pour les salariés de l'encadrement.

Nous ne demandons pas de réduire la part des autres salariés au profit de ceux de l'encadrement mais d'arrêter de cibler cette catégorie de salariés qui depuis quelques années font l'objet de discours tendant à faire croire qu'ils sont une classe de privilégiés !

Les années passent, vous poursuivez vos efforts malgré la COVID19, les réorganisations, les suppressions de postes et le non-remplacement des départs en retraite, avec tout ce qui s'en suit en termes de pression, polyvalence, etc ... car la production doit se faire, coûte que coûte. Et là cela fait un peu trop !

Par vos responsabilités professionnelles, vous répondez toujours « présent » en absorbant la rancœur et les tensions de vos équipes et en allant la plupart du temps bien au-delà des horaires prévus et en retour ? RIEN !

Aucune reconnaissance, pis, parce que vous appartenez à ce qui est appelé « la masse silencieuse », à savoir celle qui assume ses tâches sans revendiquer ses droits, certains continueront à en profiter pour réduire vos acquis et votre rémunération.

Vous vous sentez défavorisés alors Agissez, Mobilisez-vous en vous fédérant à **CFE-CGC FERROVIAIRE**, seule organisation syndicale catégorielle représentant spécifiquement les agents de maîtrise et les cadres.

Les représentants **CFE-CGC FERROVIAIRE** sont là pour vous écouter, vous conseiller, vous aider et si besoin, vous défendre.

Venez participer à notre réseau de professionnels qui servira votre réussite professionnelle en vous apportant les relations des agents de maîtrise et des cadres prêt à vous soutenir dans tous les domaines qui peuvent se présenter en entreprise.



CFE-CGC FERROVIAIRE

**EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.**

NOUS DEFENDONS MIEUX CE QUE NOUS CONNAISSONS BIEN.

REJOIGNEZ-NOUS !

ADHEREZ A CFE-CGC FERROVIAIRE !

